



HORIZON MARITIME



Echos sur la rade

*Lettre d'information n°11
Novembre 2022*

PORT DE LA DARSE / PORT DE LA SANTÉ
43° 42',0 N - 007° 18',6 E / 43° 42',2 N - 007° 18',7 E



ÉDITO



L'année 2022 est marquée par le retour à la normale des activités des ports de Villefranche-sur-Mer dont le bilan sera plus amplement présenté dans le prochain numéro. Ce dynamisme retrouvé est le fruit de l'ensemble des acteurs présents sur le port : les professionnels du nautisme, les restaurateurs, les nombreuses associations... Il s'est traduit en juin 2022 par l'attribution de la note de 5/5 par les visiteurs et plaisanciers (*Voile Magazine*, selon les utilisateurs du guide collaboratif Navity).

Dans un contexte économique difficile, la qualité des infrastructures portuaires, des équipements et des services est au cœur des ambitions des ports. La conservation des paysages, de la biodiversité, du patrimoine bâti et d'une façon générale du cadre de vie reste plus que jamais une priorité face aux défis présents et à venir dont les ports, collectivité locale exemplaire, veulent être les acteurs. Les investissements d'avenir s'attacheront ainsi à concilier valeurs traditionnelles identitaires et modernité.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes



INFOS TRAVAUX

Travaux quai de la jetée: achèvement travaux des réseaux, diagnostic photogrammétrique sous marin, travaux de consolidation et revêtement

La première phase de travaux portant sur la rénovation complète des réseaux électriques et d'alimentation en eau du quai de la jetée est à présent terminée. 22 nouvelles bornes disposant d'un balisage lumineux discret ont été installées. Elles sont asservies à une horloge astronomique qui permettra de programmer sur l'année les extinctions partielles à partir du milieu de la nuit. Ce dispositif sera progressivement étendu aux autres points d'éclairage public sur l'emprise du port sans pour autant négliger les aspects sécuritaires et de surveillance.

Coût d'opération réfection réseau : 686 000€ Ht
Entreprises : Citeos & J Graniou

Une deuxième phase se poursuivra fin 2022 par un diagnostic photogrammétrique de la partie immergée du quai de la jetée, en 2023 par la réalisation de travaux de réparations sous-marines après accord de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale puis en 2024-2025 par les travaux de revêtement de surface en empierrement. Afin de limiter les perturbations, ces travaux seront prioritairement réalisés en hiver.



Fin des travaux de la capitainerie et du point propre

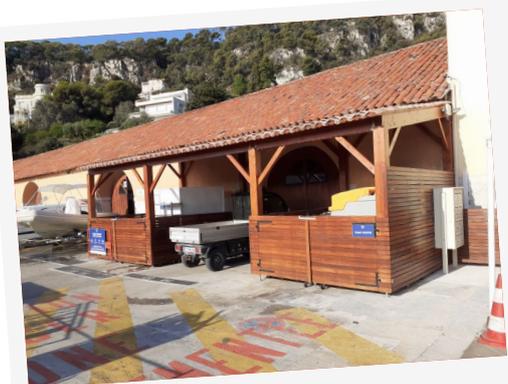
La capitainerie a fini de faire « peau neuve ». Les travaux entamés début 2022 se sont achevés en septembre et s'inscrivent dans la droite ligne de la mise en valeur continue et progressive des édifices des ports de Villefranche sur Mer, sous l'œil attentif d'Etienne Mark l'Architecte des Bâtiments de France.

Les plus avertis auront remarqué que les travaux n'ont pas seulement porté sur les enduits de façade, éléments évidemment les plus visibles, mais également sur des éléments plus discrets comme les gardes corps, les ferronneries de sécurisation des menuiseries du rez de chaussée, la dépose de gaines et événements en façade Sud, la remise en peinture des volets jusqu'au lecteur des badges en sortie de parking.

Le point propre contigu à la capitainerie n'est pas en reste, parfaitement intégré au site avec sa charpente traditionnelle et bardage en bois massif lasurée rappelle que ce matériau au côté de celui de la pierre de taille massive était bien présent à l'époque sur le Port. La discrète signalétique Point propre met un point d'orgue sur ce bel ensemble. A l'intérieur, plaisanciers et professionnels ont librement accès aux différents containers « floqués » des logos réglementaires.

Une belle action qui s'inscrit dans la démarche « Port propre » dont le label a été renouvelé pour trois ans en mars 2022.

Coût des travaux : 120 000€
Entreprises : Menn (Ossature bois) et CAPR Peintures (Enduit, peinture sur façades et ferronnerie)



Nouvelle pompe automotrice d'assèchement du bassin de radoub

La pompe automotrice d'assèchement du bassin de radoub constitue un élément majeur du fonctionnement de cet édifice historique toujours en service. Celle-ci va être changée par une nouvelle pompe achetée auprès de la société française MDI spécialisée dans les installations et équipement des carrières d'extraction.

Dotée d'un débit identique (600 m³/h), elle sera dotée d'un capot d'insonorisation afin de limiter les nuisances sonores.

Coût d'investissement : 36 514 € TTC

Société : MCI



Nouvelle pompe automotrice d'assèchement du bassin de radoub en cours d'installation (sans capotage d'insonorisation)

Actualisation des données bathymétrie Ports de la Darse et de la Santé/SHOM

La carte SHOM 7200 qui couvre la rade de Villefranche-sur-Mer est à présent à jour grâce à la transmission des relevés bathymétriques réalisés par la société SEGC Topo pour le compte de la Régie des ports.

Les sondes relevées sont plus courtes que celles qui étaient jusqu'à présent portées sur les cartes et qui commençaient à dater.

Pour l'heure, aucune opération de dragage n'est prévue et les sondes sont encore suffisamment hautes pour continuer à accueillir de jolis yachts.

L'hydrographe en charge de la vérification des deux levés transmis a pu constater la présence d'une épave en sortie du port de la Santé dont la Régie des ports a connaissance (43.703234N, 7.3133972E).

La Régie des Ports a à présent la possibilité de renseigner le portail des bases de données du SHOM accessibles sur internet : data.shom.fr

Nouveau système de pompage d'eau de mer de l'Institut de la Mer de Villefranche (IMEV)

Le projet de réhabilitation du système de pompage d'eau de mer de l'Institut de la Mer de Villefranche (IMEV) devrait voir son aboutissement d'ici fin 2022. Ces travaux financés par le Programme d'Investissements d'Avenir de l'Etat, ont été entrepris après de nombreuses études, en particulier pour minimiser l'impact sur les herbiers de posidonies. Un accompagnement est notamment effectué par le Conseil Scientifique des Iles de Lerins qui effectue un suivi environnemental avant et après travaux. Ce chantier complexe a été organisé en coordination avec l'installation de la Zone de Mouillage d'Equipements Légers (ZMEL) en interaction avec la Mairie de Villefranche-sur-Mer, ainsi qu'avec les autorités portuaires.

Cette opération vise tout d'abord à pérenniser une adduction d'eau de mer pour les besoins scientifiques (aquariums de recherche) en améliorant sa qualité par une prise d'eau située à environ 20 mètres de profondeur à une centaine de mètres du rivage.

Dans une optique de développement durable, ce pompage servira également à fournir de l'eau de mer pour alimenter un système innovant de chauffage fonctionnant avec des pompes à chaleur, pour plusieurs des bâtiments de ce campus du CNRS et de Sorbonne Université.



Local terrestre hébergeant le système de pompage et les pompes à chaleurs



Travaux maritimes de pose de canalisation à proximité du rivage

Bilan de l'opération rade propre 2022

Cette opération a été lancée en 2008 à la suite du constat de quantité d'ordures déposées sur les quais et sur les trottoirs de la ville par de nombreux plaisanciers au mouillage en rade de Villefranche-sur-Mer créant parfois des amoncellements géants. Dans les cas les plus extrêmes, les déchets étaient jetés par-dessus bord.

Afin de remédier à cette situation et dans l'objectif de préserver le milieu marin et d'améliorer la qualité environnementale des ports et du littoral, le Département des Alpes-Maritimes organise depuis 2008 un ramassage en mer des ordures. Cette collecte est gratuite pour les plaisanciers. Elle se déroule pendant les mois de juillet et août : le Département commande l'affrètement d'une barge motorisée sur laquelle sont arrimés des containers de 660 litres. Les rotations ont lieu deux jours par semaine entre 8h00 et 11h30, pour un total de 131 containers prélevés en 2022 soit 26 tonnes de déchets ménagers collectés.



Déconstruction de bateaux en fin de vie

Depuis la reprise du port en régie en 2018, afin de permettre la libération de postes d'amarrage non-utilisés au bénéfice de nouveaux usagers, et dans une démarche éco-responsable, la Régie des Ports a fait procéder à 24 destructions et démantèlements de navires abandonnés, avec suivi et revalorisation des déchets produits.

Concrètement, les navires identifiés par les agents du port comme étant abandonnés par leurs propriétaires, ont fait l'objet de décisions de déchéances de propriété par les services de l'Etat, décisions qui autorisent le port à détruire, démanteler ou vendre lesdits navires. Certains navires non utilisés mais non encore abandonnés, ont par ailleurs fait l'objet de protocoles d'accord entre le port et leurs propriétaires, en vue de leur destruction.

L'un des navires déchus de son titre de propriété a pu être vendu par le Conseil départemental afin de couvrir les frais engendrés, impayés etc.

Le port a intégralement pris à sa charge ces actions pour un coût total de près de 25 000€.

Plusieurs procédures de déchéances de propriété sont encore en cours à ce jour.



L'indispensable application DONIA au service des marins et de la conservation des biocénoses.....

La phanérogame marine *Posidonia oceanica* est présente le long de la plus grande partie des côtes de la Méditerranée, dont elle est endémique

Les herbiers à *Posidonia oceanica* jouent un rôle écologique et économique très important en Méditerranée : pôle de biodiversité (entre 20 et 25% des espèces animales et végétales connues de la Méditerranée y ont été observées); production primaire très importante (à la fois celle de la phanérogame elle-même et celle des épiphytes des feuilles) ; une grande partie de cette production (près de 40%) est exportée vers d'autres types de fonds, sous forme de feuilles mortes; frayère et nurserie pour de nombreuses espèces, en particulier pour des poissons d'intérêt économique ; fixation des sédiments dans le lacis des rhizomes (matte), atténuation de l'énergie de la houle et des vagues et contrôle du profil d'équilibre des rivages sableux.

Parce que sa régression est particulièrement préoccupante, *Posidonia oceanica* apparaît sur les listes d'espèces menacées, bien que ce ne soit pas l'espèce en elle-même mais l'écosystème qu'elle édifie qui soit menacé.

Différentes études démontrent qu'un seul ancrage sur un herbier de posidonie peut arracher jusqu'à 250 feuilles à la fois.

DONIA est une application communautaire de navigation et d'aide à l'ancrage en dehors des écosystèmes fragiles gratuitement téléchargeable sur les stores Apple et Android. Disponible sur smartphone et tablette, elle permet à tous les passionnés de la mer de bénéficier de cartes marines précises et enrichies de multiples informations, à terre et en mer.

L'application offre à tous les usagers la possibilité de consulter en temps réel leur position ainsi que celle des autres utilisateurs, et la cartographie des biocénoses sur lesquelles les bateaux sont positionnés, les isobathes, les sites particuliers (plongée, zones de mouillage et d'équipements légers et ports) et aussi les spots partagés par les autres utilisateurs.

En savoir + : donia.fr

À télécharger sur l'App Store et Google play

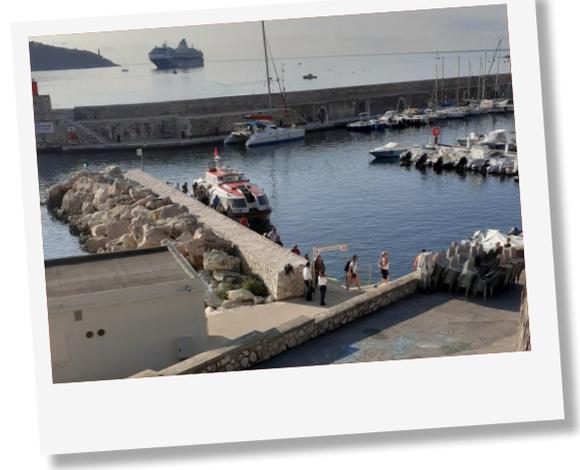




Accueil des croisiéristes au port de la Darse bilan 2022

Avec 22 escales à fin septembre et 4 programmations supplémentaires en octobre, l'année 2022 a connu à titre exceptionnel un nombre record de débarquements d'escale croisière à Villefranche Darse. Cette organisation a permis de pallier la difficulté ponctuelle de la municipalité liée à des travaux engagés sur les parkings de la citadelle côté Villefranche Santé.

Ces débarquements nécessitent une organisation spécifique du port de la Darse par les agents de la capitainerie : fermeture ponctuelle du parking de la Corderie pour les accès de bus, et libération ponctuelle des navires de la panne A, avec déplacements effectués.



Résultat Juvenil Refish 2022 et journée des écoles

La journée du 14 octobre organisée conjointement par la Direction de l'environnement du Département, la Régie des ports ainsi que Marin'Inov Suez et le GIS Posidonie, les deux opérateurs retenus en 2020 pour l'installation des modules ReFish sous les pannes C et G et le long du quai de la jetée ; a permis aux élèves de CM1 de l'école Caldéroni de Villefranche de découvrir les nurseries à poisson destinées à la restauration écologique des habitats portuaires.

A cette occasion, deux stations d'interprétation comprenant un module et un panneau d'information ont été installées sur le port et permettent au grand public de découvrir ce dispositif.

Les inventaires successifs réalisés chaque année attestent du succès de cette opération avec plus de 25 taxons dénombrés à ce jour. Pour cette action, la Régie des Ports a obtenu le label Agir pour la biodiversité.



Réussite totale pour la grande Fête des plaisanciers !

C'est dans une ambiance festive que seuls les plaisanciers savent créer que la Fête des plaisanciers des ports départementaux s'est déroulée avec plus de 300 convives réunis autour du bassin de Radoub. Une ambiance musicale endiablée avec, en fond, sur écran géant, des projections d'images retraçant les trois dernières années d'activités associatives mais également professionnelles des ports départementaux Darse et Santé. Sans oublier également des images sous-marines exceptionnelles fournies par les meilleurs photographes subaquatiques de Profondo Blu, d'Olivier Jude, d'Eric Dulière, des Aquanautes, d'Anao, l'aventure sous-marine ! Et tout le monde de la mer était présent autour de M. Eric Ciotti, député, président de la Commission des finances du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, de Mme Sabrina Ferrand, conseillère départementale, de M. Xavier Beck, premier vice-président du Conseil départemental, maire de Cap-d'Ail et président du Conseil d'exploitation de la Régie des ports de Villefranche, ainsi que de M. Philippe Chiffolleau, nouveau directeur des ports départementaux et les présidents de toutes les associations sportives et culturelles des ports départementaux.



Le monde aurait pu être simple comme le ciel et la mer

André Malraux





La petite histoire

Rudy Sadiche, une passion au bout du pinceau !

Les peintures les plus sophistiquées n'ont plus de secrets pour ce virtuose de renommée mondiale. Rudy est le responsable de l'entreprise Performance Yacht Painting installée depuis 22 ans à la Darse.

Actuellement, nous travaillons sur un magnifique voilier de 30 m de long, construit en 1961, le Fei Seen, dont nous venons d'exécuter 20 % de sa refonte totale. Entre le changement de certaines tôles endommagées, de toutes les peintures et surtout les vernis, c'est un chantier colossal de plusieurs mois qui fait l'admiration de tous.

C'est un métier où il faut se remettre perpétuellement en question. Les technologies et les produits utilisés progressent d'une façon fulgurante et notamment des normes de sécurité et environnementales très strictes. Dans le bassin de Radoub, nous travaillons sur une dizaine de yachts de gros tonnage et jusqu'à 40 m maximum de long. Mais nous acceptons également de petites unités.

Notre réputation n'est plus à faire et le carnet de commande de l'entreprise est totalement rempli. C'est un site exceptionnel et nos clients apprécient particulièrement ce port.

La Darse m'a accueilli il y a 42 ans. J'en suis fier, reconnaissant et fidèle !



ÉCHOS DE LA RADE !

Un centenaire festif pour le Club de la Voile de Villefranche

Le Club de la Voile de Villefranche a fêté son siècle d'existence. Avec une régates mémorable de 100 milles nautiques organisée en direction de l'Italie, avec Alassio et l'îlot de la Gallinara, pour certains en mode course, pour d'autres en mode croisière.

La remise des prix s'est effectuée en présence de Christophe Trojani, maire de Villefranche et de Xavier Beck, premier vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes. L'occasion rêvée pour Xavier Beck d'annoncer l'installation, à partir du premier trimestre 2024, du Club de la Voile dans leurs nouveaux locaux. Et pour clôturer ce bel anniversaire, une paella géante servie pour une centaine de convives réunie autour du président Lionel Briand et toute son équipe.



Partie de pêche à la traîne à la Darse

Le Club de la Mer et l'ABPV se sont réunies l'espace d'une matinée afin de participer à une grande partie de pêche à la traîne. Dans une ambiance festive, les pêcheurs des deux associations ont pu participer et se retrouver sur les quais afin de partager un grand moment de convivialité.



Soirée de gala pour Anao, l'aventure sous-marine !

C'est le samedi 10 décembre 2022, à 20 heures, au Cinéma de Beaulieu, que les archéologues d'Anao, l'aventure sous-marine, membres de la FMAS, célèbreront trois décennies de prospections archéologiques menées en rade de Villefranche. Des missions scientifiques menées sous la tutelle du DRASSM. Et, bien entendu, tout le monde est invité à cette grande soirée afin de partager cette belle célébration.



La yole Laïssa Ana encore et toujours !

Que de belles sorties en mer organisées par l'équipage de la yole Laïssa Ana avec à sa barre le dynamique Joël Lurienne et ses équipages qui jonglent entre la rame et la voile. Ces passionnés enchantent la rade tout au long de l'année par leurs multiples évolutions nautiques sur ce navire exceptionnel de 12 mètres de long avec dix avirons de pointe ou 3 mâts et trois voiles !

Ça rame fort pour le SNV aviron !

Avec un objectif espéré de 150 adhérents en fin d'année, les membres du club pratiquent régulièrement l'aviron de loisir, de compétition, d'endurance ou simplement un entretien physique. Mais c'est aussi des initiations et des stages de découverte de l'aviron de mer grâce, il faut bien le reconnaître, à des conditions de navigation exceptionnelles toute l'année en rade.



Carton plein pour les Journées européennes du Patrimoine

Que de monde pour découvrir l'histoire passionnante de la Darse et de ses installations portuaires grâce aux visites guidées organisées par l'ASPMV, le service du Patrimoine du Département et les ports départementaux. Des visites guides particulièrement appréciées avec cette année 270 personnes qui ont pu profiter de tout ce savoir culturel.



Le Club de Mer invite les aînés du CCAS pour une sortie en mer

Le Club de la Mer et le CCAS de Villefranche ont organisé une belle sortie en mer pour les seniors villefranchois.

Après un petit-déjeuner servi au club afin de composer les équipages, les amarres sont larguées pour une croisière en rade à bord de trois vedettes confortables du Club de la Mer. Un grand repas convivial a été servi après cette sortie en mer passionnante et appréciée par toutes et tous.

C'est une belle initiative qui sera renouvelée sans aucun doute l'année prochaine pour le grand plaisir de nos chers aînés.



Que du bonheur pour la Resquilhada organisée par l'ABPV !

Ils étaient tous là ou presque malgré un week-end particulièrement pluvieux. Mais l'ambiance amicale et musicale a resserré les liens entre tous ces passionnés des pointus traditionnels de Méditerranée. On notera la présence sur les eaux des pointus de l'ABPV, de La Mouette, d'Aventure plurielle sans oublier la magnifique yole *Laïssa Ana*. Ces sublimes embarcations ont offert un spectacle magnifique sur les eaux de la rade.



EN BREF

Restrictions d'eau

Si les mesures de restriction d'eau ont été globalement bien suivies, l'attitude irresponsable de quelques personnes suite à de nombreux rappels des agents du port, a amené la Régie des Ports à procéder à des coupures d'eau de longue durée au droit des bateaux récidivistes.

Stationnement quai de la jetée

Pour des questions d'accessibilité des véhicules de service et de sécurité incendie, il est rappelé que le stationnement sur le quai de la jetée ne peut être que temporaire et toujours en présence des plaisanciers. Quel que soit la durée de sortie en mer, les voitures doivent systématiquement être stationnées sur le parking de la corderie.

Disjoncteurs bornes électriques

Les disjoncteurs sur les bornes sont des éléments de sécurité collectifs qui ne doivent jamais être désenclenchés.

Incivilités vis-à-vis de l'autorité publique

Le personnel des ports est au service des usagers et l'ambiance conviviale qui y règne constitue assurément une « marque de fabrique » des Ports départementaux villefranchois. Aussi est-il surprenant et regrettable de constater les incivilités de quelques personnes à l'égard des agents. Il est donc rappelé que les outrages verbaux adressés à une personne chargée d'une mission de service public encourent jusqu'à 7 500 euros d'amende. La sanction peut aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement si l'outrage vise un agent dépositaire de l'autorité publique ou chargé d'une mission de service public.



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

06

LAISSEZ-VOUS EMPORTER
AU MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES

HOKUSAI

VOYAGE AU PIED DU MONT FUJI
JUSQU'AU 29 JANVIER 2023

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION GEORGES LESKOWICZ

NICE ARÉNAS - ENTRÉE LIBRE

玩

Consulat Général du Japon à Marseille
在マルセイユ日本国総領事館

CÔTE d'AZUR
FRANCE



MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES
MUSÉE DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
405, promenade des Anglais - 06200 NICE

www.arts-asiatiques.com



#AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

Contact

Service des ports : portvillefranchedarse@departement06.fr - Tel : 04 89 04 53 70 - www.ports-villefranche.departement06.fr

www.departement06.fr

#AlpesMaritimes



DEPARTEMENT06

VOUS
AVANT
TOUT!